



SO WHAT ?

N° 31

Editorial



La publication des *So What ?* reprend en ce mois de septembre 2024. Au début de l'été, nous avons laissé le Royaume-Uni au sortir d'une élection générale dont les résultats n'avaient, dans leur ensemble, surpris personne : les conservateurs ont perdu, les travaillistes ont gagné, et quelques plus petits partis sont parvenus à tirer leur épingle du jeu. Nous avons néanmoins soulevé des inquiétudes quant à la trajectoire prise par ces élections, relativement au parti d'extrême droite *Reform* – et ces inquiétudes n'ont pas tardé à se matérialiser.

Le gouvernement mené par Keir Starmer n'a en effet pas eu à attendre longtemps pour faire face à une première crise sérieuse. Vingt-quatre jours après son entrée en fonction, le gouvernement a été confronté à deux semaines d'émeutes, sur fond de désinformation et de grave fracture sociale. C'est donc déjà éprouvé que le nouveau gouvernement travailliste aborde la rentrée et égrène les réformes qu'il souhaite mener dans les prochains mois. Certaines sont en lien direct avec l'Union européenne et les relations britannico-européennes post-Brexit, d'autres ont trait à des questions plus internes. Nous allons donc revenir sur l'ensemble de ces points, et tenter de faire une première photographie provisoire de l'action actuelle et future du nouveau gouvernement travailliste – des émeutes de l'été jusqu'aux dernières annonces, en demi-teinte, de réforme.

Des émeutes estivales en forme d'avertissement

Beaucoup a déjà été dit et écrit sur les émeutes qui ont secoué le Royaume-Uni de fin juillet à début août, en particulier par les membres de l'Observatoire du Brexit. Si nous renvoyons à leurs écrits et à leurs

interventions pour l'analyse de ce « moment » d'une particulière brutalité, nous pouvons néanmoins revenir, dans le cadre de cette lettre, sur les principaux événements de ces quinze jours.

C'est un fait divers d'une particulière cruauté qui a enclenché cette vague d'émeutes inédites depuis celles de 2011 – et les [deux événements ne sont d'ailleurs pas sans lien](#). Le 29 juillet, après avoir fait irruption dans un cours de danse, un individu tue au couteau trois enfants de 6 à 9 ans avant d'être rapidement arrêté par les forces de police de la ville de Southport. Aucune information officielle n'est donnée quant à l'identité du suspect, et il suffit de quelques heures pour que de fausses informations se mettent à circuler. Que ce soit sur les réseaux sociaux « classiques » (et en particulier sur le [réseau social X, ex-Twitter](#)) ou sur des chaînes de discussion Telegram, la rumeur selon laquelle le suspect serait un demandeur d'asile musulman arrivé par bateau s'amplifie, avant d'être [reprise par Nigel Farage](#), leader du parti d'extrême droite *Reform*. La situation s'envenime dès le lendemain et un premier rassemblement devant la mosquée de Southport. Les émeutes s'aggravent et se répandent dans plusieurs villes du Royaume-Uni – y compris des villes peu habituées aux heurts, tels que [Bristol](#) ou [Oxford](#) où des contre-manifestations sont immédiatement organisées. Après plusieurs incendies de [mosquées](#) et de [centre d'hébergement de réfugiés](#), les heurts se calment progressivement jusqu'à cesser durant le week-end du 12 août. La réponse pénale s'organise alors et, comme [annoncé par le Premier ministre Keir Starmer](#) et [comme en 2011](#), elle est à la fois rapide et implacable. À ce jour, ce sont ainsi plus de mille personnes qui ont été arrêtées, près de cinq cent

poursuivies et, à la fin août, [deux cents condamnées](#), pour certaines à des [peines sans précédents](#).

Outre-Manche, chaque épisode d'émeutes britanniques tend à surprendre, mais il ne s'agit ni d'un épisode isolé (des heurts s'étaient déjà produits, une semaine plus tôt et sur fond de sentiment anti-force de l'ordre, à [Leeds](#)), ni d'un phénomène nouveau. Que l'on se rapporte à l'histoire récente (songeons, notamment, aux mouvements sociaux qui ont émaillé les [mandats de Margaret Thatcher](#)) ou sur un temps beaucoup plus long, le Royaume-Uni a connu son lot d'épisodes de violences sur fond de [tensions sociales, économiques et raciales](#). Ce n'est donc pas un hasard si l'incendie a démarré à Southport, petite commune du nord-ouest de l'Angleterre considérée comme l'une des villes côtières les plus pauvres du pays, puis s'est répandu dans d'autres communes périphériques avant d'atteindre de plus grandes, et surtout plus riches villes et métropoles. De fait, les événements de cet été confirment le phénomène de fond que nous avons pointé du doigt suite aux résultats des élections générales : l'extrême droite, et, plus spécifiquement, ses idées xénophobes, islamophobes et sa violence, progressent au Royaume-Uni. Les émeutes de cet été sont ainsi le fait d'une [constellation de groupuscules](#) (tels que l'*English Defence League*, *Patriotic Alternative* ou *Britain First*) qui ne sont qu'imparfaitement contrôlés par le personnel politique d'extrême-droite. C'est d'ailleurs là, sans doute, la grande spécificité de cette montée de l'extrême-droite britannique : elle n'est pas le fait d'un, ou de plusieurs, parti(s) organisé(s) et elle n'est pas, ou très peu, représentée dans les institutions britanniques. Si Nigel Farage fait partie des figures de proue de cette mouvance, il n'en est qu'une parmi d'autres – et toutes les autres ne sont pas des responsables politiques au sens strict. Citons, [par exemple](#), le fondateur de l'*English Defence League*, Tommy Robinson, ou Laurence Fox, ancien acteur et candidat malheureux aux dernières élections municipales. Si le *leader* de *Reform* a donc soufflé sur les braises, il n'a jamais eu aucun contrôle sur un mouvement qu'il qu'il a d'ailleurs fini par [dénoncer](#), non sans une certaine dose [d'opportunisme politique](#).

En d'autres termes, et quand bien même les heurts sont désormais terminés, l'épisode n'aura pas manqué d'éprouver le tout nouveau gouvernement de Keir Starmer, [qui y a d'ailleurs perdu des points de popularité](#). Les annonces de la rentrée et le début de la mise en œuvre du programme du parti travailliste n'en sont donc que plus cruciales.

Convergences et divergences des droits de l'UE et britannique post-Brexit : what's in a promise ?

La question européenne était au cœur de la campagne électorale menée par le parti travailliste - l'idée étant d'opposer une volonté de normaliser les relations entre le Royaume-Uni et l'Union européenne après la rupture voulue par une partie des conservateurs. Keir Starmer lui-même avait annoncé [une « remise à zéro » \(reset\)](#) des rapports avec l'Union peu de temps après son arrivée au 10, Downing Street.

La vague d'optimisme qui avait accompagné la victoire du parti travailliste le 4 juillet dernier s'est pourtant heurtée à la réticence exprimée par le même Keir Starmer face à la priorité actuelle de l'Union vis-à-vis du Royaume-Uni - réinstaurer une liberté de circulation des jeunes (notamment des élèves du secondaire, [une mesure obtenue par la France en mars 2023 et mise en œuvre depuis janvier 2024](#)) et réintégrer le Royaume-Uni dans le réseau Erasmus. Cette proposition avait déjà été faite au gouvernement de Rishi Sunak en avril 2024 [qui l'avait immédiatement écartée](#).

Il semble que Keir Starmer ne soit pas beaucoup plus enthousiaste - c'est en tout cas ainsi qu'il est perçu à Bruxelles face au [peu d'intérêt que le gouvernement actuel a pu manifester](#) lorsque l'idée lui a été soumise. Il faut dire que ce gouvernement navigue sur une ligne de crête complexe, entre l'affirmation que le [Royaume-Uni ne réintégrera ni l'Union européenne dans son ensemble, ni le marché unique, ni l'union douanière](#) et la volonté rapidement exprimée par Keir Starmer de [renégocier les accords de commerce et de coopération](#) conclus avec l'Union.

Les priorités britanniques ne sont donc pas alignées avec les priorités européennes, en

tout cas pour le parti travailliste. Son *manifesto* faisait ainsi la part belle à deux projets : la négociation d'un accord visant à [minimiser les formalités aux frontières](#) pour ce qui concerne les produits vétérinaires, les animaux vivants et les produits destinés à l'élevage animalier (ce qui renvoie à la mise en œuvre progressive des contrôles aux frontières en matière de produits alimentaires, que nous avons pu décrire dans de [précédentes éditions](#) de cette lettre d'actualité), d'une part, et la négociation d'un accord de [reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles, d'autre part](#). D'autres projets ont pu être abordés, tels que celui d'obtenir un accord quant au système européen REACH, qui régle la production, les exportations et les importations de produits chimiques ainsi que la négociation d'un [accord qui permettrait aux artistes britanniques](#) de se produire plus facilement au sein de l'Union européenne. Tous ces projets sont, par nature, déséquilibrés : les bénéfices que le Royaume-Uni retirerait de l'ensemble de ces accords dépassent largement ceux que peuvent en attendre l'Union européenne et ses États membres. Il est donc à parier qu'une logique de *quid pro quo* est sur le point de s'engager entre le gouvernement de Keir Starmer et l'Union. [Le retard pris par la première rencontre entre le Premier ministre britannique et la présidente de la Commission européenne](#), Ursula Von der Leyen, ne laisse cependant pas espérer que cette nouvelle phase des relations britannico-européennes post-Brexit soit plus simple que les précédentes.

Le chantier du droit britannique post-Brexit est pourtant tout sauf achevé - et ce qui a déjà été fait ne cesse de prendre du retard. Ainsi, et alors que le *Procurement Act 2023* (le nouveau régime des marchés publics devant se substituer à celui issus des directives européennes, que nous [avons évoqué il y a presque un an](#)) devait entrer en vigueur à la fin du mois d'octobre 2024, le gouvernement a récemment annoncé vouloir décaler cette date d'entrée en vigueur à fin février 2025. Il s'agit en effet de prendre [le temps d'éditer un nouveau National Procurement Policy Statement](#), plus proche du programme défendu par le parti travailliste. Ce document, qui détaille la manière dont le *Procurement Act 2023* doit être mis en œuvre par les autorités adjudicatrices,

[avait été publié en mai dernier](#) par le gouvernement conservateur.

Parmi les autres questions brûlantes, celle du remplacement du RGPD et du *Data Protection Act 2023* [a été mise de côté avec la dissolution](#) du Parlement à la fin mai dernier et le nouveau gouvernement ne s'est pas encore exprimé sur ses intentions à l'égard du projet abandonné. Citons aussi la question de la régulation (ou non) de l'intelligence artificielle : le *manifesto* du parti travailliste mentionnait une approche [normative et contraignante](#), diamétralement opposée à celle de l'ancien gouvernement. Reste à savoir si cette nouvelle approche tiendra compte, s'inspirera ou, au contraire, se distinguera du tout nouvel *AI Act* européen.

Mentionnons, finalement, la dernière étape d'entrée en vigueur du *Border Target Operating Control*, c'est-à-dire du rétablissement des contrôles aux frontières pour les produits agricoles venus de l'Union européenne. Le début du mois d'octobre marquera ainsi le [retour des déclarations de sûreté et de sécurité](#) pour les importations européennes et, avec lui, le retour d'un régime d'importation internationale pour les produits venus de l'Union. L'achèvement de ce processus de remise en place des formalités douanières entre l'Union européenne et le Royaume-Uni interviendra alors que la [sonnette d'alarme a été tirée](#), dans le courant de l'été, quant à la capacité des laboratoires d'analyse britanniques d'absorber l'ensemble des contrôles et vérifications rendu nécessaire par ces formalités douanières.

La tâche européenne du gouvernement de Keir Starmer est donc d'ampleur et elle s'accompagnera de la gestion des défauts de gestion de ses prédécesseurs, notamment en ce qui concerne les droits des ressortissants de l'Union européenne présents sur le territoire du Royaume-Uni et bénéficiant des dispositions de l'accord de retrait. La Commission européenne avait ainsi, et dès mai 2020, identifié des manquements dans la garantie des droits de circulation, d'établissement et de résidence dans la mise en œuvre de cet accord de retrait. Une étape supplémentaire a été franchie à la fin juillet dans la procédure de recours en manquement, puisqu'un [nouvel avis motivé](#) (le dernier avant saisine éventuelle de la Cour de justice)

a été adressé au Royaume-Uni. Affaire(s) à suivre.

Le gouvernement travailliste, entre rupture et continuité.

Du côté des réformes internes en cours ou annoncées, là encore, l'ambiguïté demeure. Si le premier acte de Keir Starmer en tant que Premier ministre a été de [mettre fin à la saga du partenariat migratoire conclu par le Royaume-Uni avec le Rwanda](#) sous le gouvernement de Boris Johnson, la gestion des flux migratoires demeure un des points de focalisation de la politique britannique. Le Premier ministre s'est ainsi rendu en Italie pour échanger avec la Première ministre Giorgia Meloni sur les mesures qu'elle a mises en place pour réduire l'immigration illégale - et, notamment, [un partenariat migratoire avec l'Albanie et un accord financier avec la Tunisie](#) destinée à financer un effort supplémentaire de contrôle des départs des bateaux depuis les côtes d'Afrique du Nord. Ce rapprochement du Premier ministre travailliste avec une Première ministre identifiée à l'extrême-droite de l'échiquier politique italien ne fait, bien sûr, [pas que des heureux au sein de la majorité](#), et la décision prise par l'exécutif [d'apporter un concours financier significatif](#) à la politique anti-migratoire italienne n'a pas été reçue avec engouement.

Cette réaction ne peut pas surprendre, dans un contexte où le gouvernement travailliste a déjà annoncé un ensemble de coupes budgétaires et d'économies afin de [compenser le « trou noir » \(black hole\) de 22 milliards de livres](#) laissé par les gouvernements conservateurs successifs dans



© Guardian

les finances du Royaume-Uni. Toute une série d'aides va ainsi disparaître ou être réduite, à en croire les annonces de la Chancelière de l'Échiquier, équivalent de la Ministre des finances et du trésor. C'est ainsi le cas de l'aide financière jusqu'ici attribuée à l'ensemble des retraités, le [winter fuel payment](#)

visant à couvrir les dépenses liées au chauffage d'hiver, qui sera désormais réservé aux ménages les plus pauvres. De grands projets d'infrastructures vont être réévalués (notamment [routiers](#)) et tous les départements ministériels sont priés de réduire leurs dépenses superflues. Du côté des impôts et taxes, ce sont des [hausse qui sont envisagées](#), que ce soit sur les [successions ou sur les plus-values](#).

Du côté des réformes de fond envisagées par le gouvernement de Keir Starmer, on peut singulariser deux grands projets. Le premier, déjà lancé, tient à la suppression de la catégorie des *hereditary peers* de la Chambre des Lords, c'est-à-dire des membres ayant reçu leur titre en héritage. Le [House of Lords Act de 1999](#) avait déjà réduit cette catégorie à quatre-vingt-douze membres, faute de parvenir à la supprimer intégralement. La question a régulièrement été remise sur le devant de la scène politique par le parti travailliste, [à chaque fois sans succès](#). La dernière campagne électorale n'a ainsi pas fait exception, et le *manifesto* du parti incluait, une fois de plus, la volonté de supprimer purement et simplement une catégorie de *peers* considérée [« indéfendable »](#) et de réformer plus généralement la Chambre des Lords. Cette promesse s'est traduite par le dépôt, au début de mois de septembre, du [House of Lords \(Hereditary Peers\) Bill](#). Le texte proposé se limite, comme son nom l'indique, à la seule question des *hereditary peers*. Celles de la réduction du nombre de *peers*, de l'introduction d'un âge obligatoire de départ à la retraite, d'un accroissement du nombre de *peers* élus plutôt que nommés ou de la transformation des missions de la [Chambre ne sont donc pas \(encore\) abordées](#). Si l'on se rapporte au texte de 1999, c'est assez naturellement devant la Chambre des Lords que le texte rencontrera le plus de difficultés. Il avait ainsi fallu huit mois pour que le *House of Lords Bill* de l'époque soit effectivement adopté par la Chambre Haute et, en tout, presque un an pour que le texte soit définitivement adopté et reçoive la sanction royale. Gageons qu'il n'en faudra sans doute pas moins pour ce texte-ci.

En parallèle, une autre grande réforme, sociale cette fois-ci, se profile : celle de la fin de vie. Keir Starmer a toujours, à titre personnel, [soutenu un changement de la loi](#)

applicable aux hypothèses d'euthanasie ou de suicide assisté, à ce jour toujours interdites et criminalisées au Royaume-Uni (seule la possibilité de rédiger des directives anticipées de refus de traitement de prolongation de vie est prévue depuis le *Mental Capacity Act* 2005). Il faisait ainsi parti des votes en faveur de la dernière proposition en date, celle de 2015, [rejetée à plus de trois cent voix contre une centaine](#). La question, comme en France, divise cependant non seulement les partis, mais aussi le [gouvernement lui-même](#). Faute d'un consensus suffisant au sein de son gouvernement, le Premier ministre a plutôt fait savoir qu'il ne ferait pas obstruction à, et soutiendrait, une proposition de loi (*private member's bill*) visant à introduire des hypothèses de suicide assisté en droit britannique. Une telle proposition avait d'ailleurs déjà été [avancée pendant l'été devant la Chambre des Lords](#), sans succès jusqu'à présent. Les autres responsables politiques ont déjà commencé à réagir à ce soutien en demi-teinte du gouvernement travailliste, et notamment le *leader* des Lib Dems, Ed Davey, qui a fait connaître [son scepticisme et son indécision sur la question](#). Il faut désormais attendre qu'une nouvelle proposition en ce sens soit déposée au Parlement pour voir la question effectivement traitée par les MPs. Si l'objectif de Keir Starmer est de voir une proposition déposée, et si possible adoptée, [d'ici Noël](#), l'expérience française en la matière laisse à penser qu'il s'agira, là encore, d'une réforme pour laquelle les débats seront longs et houleux.

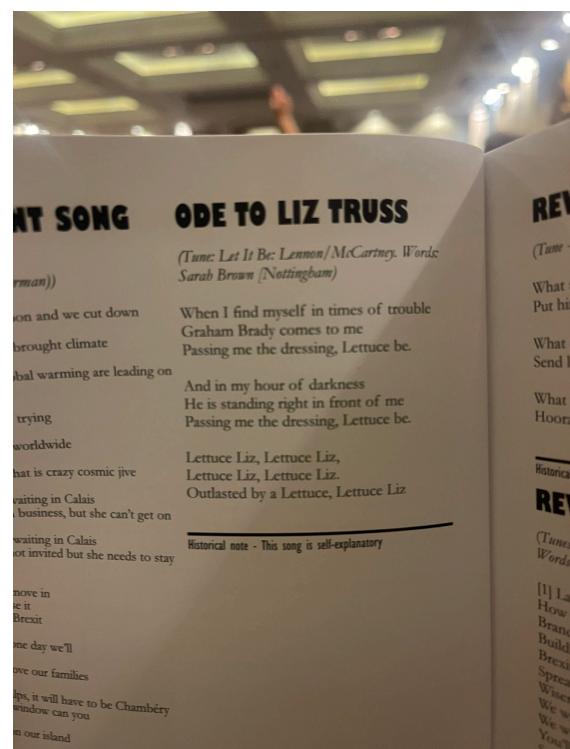
Le mot (ludique, bis) de la fin

Il n'aura pas échappé au lecteur de la précédente mouture de cette lettre que la campagne électorale menée par Ed Davey, *leader* d'un parti en bien meilleure posture (une fois n'est pas coutume) depuis les dernières élections générales, a beaucoup amusé l'autrice de ces lignes. Quand bien même il endosse désormais les très sérieuses responsabilités de *leader* du deuxième parti d'opposition derrière le parti conservateur, les frasques électorales d'Ed Davey ne sont pas tout à fait derrière lui.

L'organisation de la conférence du parti *Liberal Democrat* à Brighton a été l'occasion d'étoffer son catalogue d'activités déjà bien

rempli depuis la campagne de juin dernier ; [arrivé en jet-ski](#), il a ainsi répondu aux [questions de la BBC sur un grand huit](#) avant de clôturer la conférence par une série de chants dont les paroles ne sont pas sans rappeler les mésaventures des précédents gouvernements. Citons, notamment, l'« *Ode to Liz Truss* » entonnée sur l'air de *Let it Be* et s'achevant par un très clair rappel de la brièveté de son passage au 10, Downing Street et à la [plaisanterie, d'un goût douteux, faite par le Daily Star](#) : « *outlasted by a Lettuce, Lettuce Liz* ».

L'intéressée appréciera !



© Aubrey Allegretti

À LIRE SUR LES THEMATIQUES ABORDEES

Sur les émeutes de Southport

La Professeure Marie-Claire Considère-Charon a récemment consacré un billet, [publié par l'Observatoire](#), aux émeutes de l'été 2024, dans lequel elle tisse une comparaison avec les émeutes qui ont secoué l'Irlande à l'automne 2023. Le Professeur Aurélien Antoine est par ailleurs [intervenu](#) dans [plusieurs médias français](#) pour faire le point sur ces événements.

Sur le programme européen du gouvernement travailliste

Le *think tank* *UK in a Changing Europe* a consacré une série de billets à l'analyse du *manifesto* du parti travailliste que l'on peut retrouver sur leur site internet. Il a aussi consacré un [rapport](#) à l'analyse de l'ensemble des programmes présentés dans le cadre des élections générales du printemps dernier.

À noter, d'ailleurs, que la survie de ce *think tank* est désormais en suspens puisque l'*Economic and Science Science Research Council* a [annoncé cesser son soutien financier à compter d'avril 2025](#). On ne peut que regretter l'abandon d'une structure de recherche qui contribue activement à la recherche sur les rapports entre le Royaume-Union et l'Union européenne post-Brexit, et souhaiter qu'une autre source de financement pérenne puisse être identifiée.

Sur le projet de réforme de la Chambre des Lords

Réformer la Chambre des Lords est un vieil objectif du parti travailliste, et il s'agit ainsi d'une question qui a déjà reçu beaucoup d'attention et beaucoup de réponses potentielles. Parmi les nombreux écrits sur la question, nous renvoyons notamment, en langue française, à un article du Professeur Aurélien Antoine à la *Revue internationale de droit comparé* ainsi qu'à celui d'Elizabeth Gibson-Morgan ([publié dans un ouvrage collectif consacré aux chambres hautes](#)) qui, tous les deux, retracent les évolutions de cette chambre parlementaire unique et en imaginent les évolutions possibles.

En langue anglaise, nous renvoyons à l'important dossier documentaire consacré à la question par le [Parlement de Westminster lui-même](#) ainsi qu'au [rapport rédigé par le think tank Institute of Government](#) sur des pistes de réforme proches de celles voulues par le gouvernement de Keir Starmer.